- Des travailleurs handicapés mentaux, en CAT peuvent avoir une vie professionnelle et autonome
- Mais d'autres, présentant une atteinte profonde, devront toujours être accueillis et encadré en établissement, cette structure étant la plus ouverte possible à un environnement de qualité.

Pour nous, à l'ANCE, ces dernières personnes handicapées ont bien sûr leur place dans la société, mais dans des formes adaptées dans le cadre d'une certaine intégration sociale collective.

Lorsque le Gouvernement Français engage une politique pour les personnes handicapées, il faut évidemment tenir compte de cette diversité.

Ces précautions étant prises, nous pouvons présenter les grands axes de la situation en France concernant l'insertion sociale et professionnelle des handicapés.

- Rapport Lafay
- Rapport Testu
- Développer la prévention du handicap et la recherche (accident Travail)
- Développer l'insertion et l'intégration par une information plus grande de la population française. L'Année Internationale des Personnes Handicapées en 1981 a créé un certain élan, mais il est en partie retombé et beaucoup reste à faire. C'est une des tâches des pouvoirs publics et des Associations, dont la nôtre.
- Accès des jeunes handicapés à la formation professionnelle dans les structures spécialisées mais aussi dans les structures normales.
- Développement des CAT et des ateliers protégés en permettant en même temps l'ouverture sur le monde du travail par des stages en entreprises.
- Création des "entreprises intermédiaires" véritables paliers entre CAT et les entreprises.